

## Taille deux et demi

La Municipalité se réjouit de voir ouverte à nouveau l'ancienne boutique de Tata Chiffon, sous l'appellation « Taille deux et demi », place de la Libération.

Emilie Sancelme, originaire de Taxat-Senat, propose du prêt-à-porter pour homme, femmes et enfants, ainsi que des accessoires, de la maroquinerie, des bijoux et du linge de maison. Bientôt verra le jour un rayon de vêtements seconde main et un relais colis.



Taille 2 et demi, place de la libération à Chantelle. Ouvert tous les mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 15 à 19 h ; le mercredi, de 14 à 19 heures ; le samedi, de 9 heures à 12 h 30 et de 14 à 19 heures ; le dimanche, de 9 à 12 heures. Facebook : taille.deux.et.demi et Instagram @tailledeuxetdemi.

**Fête des lumières**  
**À L'HÔTEL DE LA POSTE**  
**Samedi 9 décembre à partir de 17h**

Animation musicale à partir de 17h : Romain Musy (hang drum) - MATHIAS AU CHAMM  
 Concert à 20h : Chitlôgo (accordéon et percussion)  
 Suivi d'un bouff musical : ramène ton instrument !

**Si tu le souhaites, viens avec ta lumière !**

**Restauration**  
 Soupe potimarron croûtons de pain d'épices : 3 €  
 Tartine de fromage chaud : 2 €  
 Réservation conseillée pour la soupe et les tartines (02 70 07 21 36 par sms si possible)  
 Cornet de châtaignes • Gaufre  
 Vin chaud • Chocolat chaud

**17h Atelier gratuit**  
 « Retrouver la lumière en soi »  
 Karina Mitrecey, énergéticienne  
 sur inscription au 06 23 78 91 38

Contact : Hôtel de la Poste et des Voyageurs, 5, rue de la République - 03140 Chantelle  
 coffeehouse.boboyogis@gmail.com  
 04.70.90.63.20 - accueil@ehpad-chantelle.fr

EDITION 2023

**MARCHE DE NOËL**  
 DE L'EHPAD DE CHANTELLE

VENDREDI 15 DECEMBRE | 10H-17H

Epicerie fine, chocolats, bijoux, artisanat...

**TOMBOLA**  
 Organisée par l'association Bouffée d'air !

EHPAD, 18 place de la chaume, 03140 Chantelle  
 04.70.90.63.20 - accueil@ehpad-chantelle.fr

ANIMATION

**Contes de Noël**

Mercredi 20 décembre 2023

Venez participer aux ateliers créatifs de Noël gratuits à la Médiathèque de Chantelle De 10h30 à 11h45

d'après le roman de LUIS SEPÚLVEDA

**LA MOUETTE ET LE CHAT A CHANTELLE**

Conte musical et théâtral  
 Tout public

7 ans

avec Marie-Claire VILARD et Carole CORADE

19 DEC A 19H  
 SALLE CHARDONNET  
 Participation au chapeau

Contact : 06 81 12 08 77

**COLLECTE DE FERRAILLE**

**SAMEDI 13 JANVIER 2024**

Les joueurs du club de foot de Chantelle viendront ramasser chez vous :

- les métaux ferreux ;
- les batteries ;
- les vieux câbles électriques ;
- les vieux brabants et vieille remorque ;
- les gazinières.

Les bénéfices de cette opération serviront à financer l'achat de matériel et d'équipement, pour nos équipes jeunes et seniors.

Collecte sur prise de rendez-vous. Veuillez contacter :  
 COUTON Dominique : 06.08.60.93.10

## Horaires Médiathèque

Mercredi : 9h à 12h  
 13h30 à 17h30

Vendredi : 15h30 à 17h30

Samedi : 9h à 12h

Médiathèque fermée du 22 décembre au 09 janvier



04.70.56.62.21  
 chantelle.mairie@wanadoo.fr  
 Www.chantelle-bourbonnais.fr

## Le mot du Maire



Tout comme la météo, les actualités sont bien moroses.

Par conséquent, ce fut un réel plaisir de pouvoir assister au repas des « Jeunes d'Hier » le 18 novembre dernier.

Quelle joie de voir nos anciens se retrouver pour manger, boire, danser, discuter et rire !

Ils possèdent en effet l'expérience, la mémoire, l'histoire, la sagesse, un regard porté sur la vie, fait de maturité, de pondération et de relativité.

Vous aurez, tout comme moi, plaisir à retrouver « cette jeunesse » en page intérieur du bulletin municipal.

Je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, entourés de vos familles et vos proches, en attendant 2024 où vous aurez la visite de nos trois agents recenseurs, chargés de dénombrer les chantellois.

Continuez à prendre soin de vous !

André BIDAUD

## En 1969, l'Hôtel de la poste et des Voyageurs fait Table d'Hôtes

Suite de la saga à l'Hôtel de la poste, Maurice Lepigre raconte...



"A cette époque, on était une équipe de représentants et on se retrouvait dans les hôtels. Avant, c'était pas comme maintenant où chacun est à sa table avec le téléphone pour seule compagnie. Les représentants venaient de toute la France. On se retrouvait au hasard, comme ça. Il y avait une table d'hôtes et, souvent, c'était des représentants qui l'occupaient. On se retrouvait des fois 10, 12, des fois 15. Ça dépendait où c'était. A Chantelle, il y avait une table d'hôtes et on se retrouvait 5, 6 ou 7. Alors là, c'était terrible, parce qu'on jouait à la belote et le Pierre Séchaud il passait la nuit à nous dire : "Bon allez les gars, moi il faut que je fasse la cuisine, parce que les prochains vont arriver à midi !" Et les gars lui répondaient "oui, oui, eh bien tu ne te coucheras pas" ... Et il ne se couchait pas..."

On jouait à la belote, mais on faisait surtout les imbéciles et on picolait pas mal. Pas obligé que ce soit du Saint Pourçain, il arrivait un moment où c'était des liqueurs, alors là c'était dangereux. Quand il faisait trop chaud, on sortait les chaises et on s'asseyait au milieu de la route... En pleine nuit..."

Moi je dormais toujours dans la même chambre parce que je prenais pension. J'ai vécu entre 6 et 9 mois complètement à l'Hôtel de la poste. J'habitais là. Je travaillais pour une entreprise située juste à côté, là où il y avait le garage Arnaud. Les patrons l'avaient rachetée à M. Pauly. L'entreprise s'appelait Euragris. On vendait des tracteurs agricoles. J'étais représentant. Les marques de tracteurs qu'on vendait n'étaient pas connues. C'était des tracteurs de l'Est : Russes, roumains, tchécoslovaques. Parce qu'au départ, les patrons étaient pétroliers : La société Picoti à la Souterraine, ça existe toujours, c'est très important. Ils avaient passé un accord avec la Russie. En échange de pétrole, il fallait vendre du matériel agricole de là-bas. Des choses invendables! C'était pas moderne du tout, c'était abominable".

On comprend que Maurice ait été content de retrouver de gais collègues après avoir fait l'article...



## Etat Civil

### Décès:



- ♦ Alice, Germaine DUMONT, Maison de retraite
- ♦ Rolande, Ginette, Paulette MAURON, Maison de retraite
- ♦ Daniel GIRARD, CHANTELLE
- ♦ Gabrielle, Marguerite BAINVILLE, Maison de retraite
- ♦ Alice BOQUENET, Maison de retraite

### Naissance:

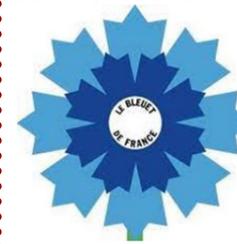
- ♦ Jade DUPUIS
- ♦ Charlie DEFET



A CHANTELLE,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

le mercredi 10 janvier 2024  
et le  
mercredi 18 décembre 2024

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire



## Association ADCPG-CATM

L'Association des ADCPG-CATM, section de Chantelle vous informe des changements relatifs au bleuet de France.

Chaque année, des bleuets autocollants étaient distribués contre un don. Ces dons étaient reversés en partie à L'ONACVG jusqu'en 2021. Depuis 2022, c'est l'intégralité de ces dons qui sont reversés. Notre section ne pouvant plus avoir le pourcentage qui lui revenait, servant à l'achat de plaque funéraire lors d'obsèques ainsi que de bouquets de fleurs, a décidé de cesser sa participation.

Cependant, l'association accepte toujours les dons. Pour se faire, vous pouvez les envoyer chez Mme LADHUIE Virginie 10 rue de l'abbé Boudant 03140 CHANTELLE ou en mairie de Chantelle au nom de l'association ADCPG-CATM section de CHANTELLE.

Prochainement, l'association mettra en vente des broches à l'effigie du bleuet de France. Nous comptons sur votre vive participation.

Virginie LADHUIE

## Cheminement piéton



Les habitants du hameau de Gizat peuvent désormais emprunter en toute sécurité le cheminement piéton réalisé par la municipalité, afin de se rendre dans le bourg de Chantelle.

## Dégâts de sécheresse

Si votre habitation a subi des dégâts suite à la sécheresse de cet été, vous pouvez venir en mairie vous faire connaître ou nous contacter au 04 70 56 62 21.



# Repas des Jeunes d'Hier 2023

CHANTELLE







## LES TRAILS « CHANTELLE SPORTS NATURE »

Le samedi 27 janvier 2024

Chantelle Sports Nature et les municipalités de Chantelle, Deneuille les Chantelle, Monestier organisent un nouveau Trail, avec cinq épreuves revisitées :

- **Le Trail des Gorges de la Bouble** : 27 km
- **Le Trail des Terrasses de la Bouble** : 21 km
- **Le Trail des Moulins** plus accessible de 12km.
- **Le Trail des Passerelles** de 8 km pour ceux et celles qui veulent s'essayer au plaisir du trail et pour nos jeunes.
- **Le P'tit Trail de Chantelle** de 2,5 km pour les plus jeunes dès 12 ans .

Le rendez-vous est prévu à la salle Socio-culturelle Robert Chardonnet de Chantelle (*Route de Bellenaves*) et les départs seront donnés à **partir de 11h30 de la salle** .

Cet événement sportif nécessite des moyens humains importants pour garantir la sécurité des compétiteurs et les accueillir du mieux possible dans notre village.

CHANTELLE SPORTS NATURE sait, en plus de ses adhérents, compter sur des amis fidèles qui apprécient cette journée et qui donnent très gentiment de leur temps.

Il nous faut donc une nouvelle fois assurer une organisation à la hauteur de l'événement et la mettre en œuvre du mieux possible.

La longévité de cette manifestation tient en grande partie à votre présence à nos côtés.

Nous vous invitons à venir travailler, en fonction de votre disponibilité, le **samedi 27 janvier 2024 de 10h30 à 18h**. (*Accueil des coureurs à partir de 10h30*).

Pour des raisons évidentes de gestion du temps et de composition des équipes sur le terrain, pourriez-vous me faire passer votre coupon réponse renseigné avant le 20 décembre 2023.

C'est une journée toujours agréable, festive, tournée vers la bonne humeur où chaque bénévole reçoit de la part des compétiteurs un hommage à sa disponibilité, sans laquelle aucune épreuve amateur ne pourrait avoir lieu.

Merci et à bientôt,

Pour le comité de pilotage, **Nathalie PAYANT**

---

**Bulletin à retourner à Nathalie PAYANT avant le 20 décembre 2023**

**Nathalie PAYANT : 2 Chemin des Carribales 03140 FLEURIEL / Email: [npayant03@gmail.com](mailto:npayant03@gmail.com)**

**NOM :** ..... **N° de permis de conduire :** .....  
**PRENOM :** ..... **Délivré le :** ..... **Par :** .....

**Adresse E-mail :** .....@ .....

Je ne pourrai pas aider aux Trails Chantelle Sports Nature le samedi 27 janvier 2024.

Je pourrai être présent le samedi (11h30 -18h).

Je serai accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Autres remarques : \_\_\_\_\_

**COMMUNE DE CHANTELLE  
PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chantelle s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de Monsieur André BIDAUD, Maire, au lieu habituel de ses séances, sur la convocation par Monsieur le Maire de ladite commune le 20 novembre 2023.

Étaient présents : Mesdames Isabelle PERIN, Céline BOUTONNET, Brigitte DAEMEN, Virginie LADHUIE, Marie-Chantale LAMBRECHT, Céline MOYNAULT et Messieurs Stéphane BONNET, Julien CHARBONNEL, Jean Paul CHEVALIER et Thierry ROLAND.

Absent excusé avec pouvoir : Monsieur Kevin DUPUIS qui donne pouvoir à Monsieur Jean Paul CHEVALIER, Monsieur Julien GAYTE à Monsieur André BIDAUD, Monsieur Pascal PALAIN à Madame Brigitte DAEMEN et Madame Sandrine ROUMEGOUS à Madame Marie-Chantale LAMBRECHT

**SECRETARIAT DE SÉANCE**

Conformément à l'article LI 2114 du code des communes, il convient de désigner un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal. Céline BOUTONNET a été désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

André BIDAUD propose la date du 26 janvier 2024.

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SÉANCE DU 06 OCTOBRE 2023**

Céline MOYNAULT fait remarquer qu'une coquille s'est glissée en page 5 du compte-rendu du précédent conseil. Il convient de lire « 2022 » au lieu de « 2007 ». La rectification est immédiatement apportée et le procès-verbal de la réunion de conseil du 06 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

**POINTS SUPPLÉMENTAIRES**

André BIDAUD demande au Conseil Municipal l'autorisation d'examiner deux points supplémentaires qui sont arrivés après l'envoi de la convocation : les tarifs 2024 et l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'examen de ces deux points supplémentaires.

**TARIFS 2024**

André BIDAUD propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs en 2024. Il précise que la commune continuera de prendre à sa charge l'augmentation de 7 centimes, sur les repas de la cantine, appliquée par la Maison de Retraite depuis septembre 2023.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette proposition.

## **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE**

André BIDAUD expose au Conseil Municipal que l'association des Gorges de la Bouble, qui restaure le Moulin Baron, a dû faire appel à une société spécialisée pour enlever un nid de frelons asiatiques, installés à l'intérieur du Moulin, en bordure du chemin de randonnée. La destruction de ce nid d'insectes nuisibles, soumis à obligation de destruction puisqu'en activité et situé à proximité du chemin, a coûté 250 €. Le Maire, propose par conséquent de prendre en charge cette dépense par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette proposition.

## **ECHANGE DE PARCELLES**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal d'une proposition du GFA de Gizat de procéder à un échange de parcelles.

En effet, en échange de la bande de terrain clôturée utilisée pour le cheminement piéton de Gizat pour la somme de 2230 €, le GFA de Gizat, propose d'acquérir les parcelles ZH 73, à proximité du cimetière et ZM 60 ZM 62 et ZM 65, terrains en friches à Charboulat, pour la somme de 3 422 €. Le solde positif au profit de la commune de Chantelle serait donc de 1 192 €.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité, Julien Gayte ne prenant pas part au vote et autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à cet échange de terrains.

## **PARTICIPATION AUX LICENCES DE FOOT POUR LES JEUNES**

André BIDAUD rappelle la volonté de la Municipalité de soutenir l'activité sportive des jeunes à Chantelle. Il propose par conséquent de participer à hauteur de 10 € par licence délivrée au CSC à chaque jeune chantellois de moins de 18 ans, ce qui représente la somme de 70 € en 2023.

Le Conseil Municipal valide par 14 voix pour cette proposition, Jean-Paul CHEVALIER ne prenant pas part au vote et autorise Monsieur le Maire à verser une subvention de 70 € au Club Sportif Chantellois.

## **PRIMES DE FIN D'ANNEE**

André BIDAUD propose d'octroyer aux agents de la commune de Chantelle une prime de fin d'année d'un montant maximal de 300 euros, au prorata du temps de service.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, cette proposition.

## **MISE EN PLACE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE**

André BIDAUD rappelle que la commune de Chantelle est passée à la nomenclature M57 en 2022 et s'est portée volontaire pour expérimenter la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) en 2023.

Le CFU se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le CFU a plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes et simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable de la collectivité.

La transmission du CFU au représentant de l'Etat aux fins de de contrôle budgétaire sera effectuée par la collectivité.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, la mise en place du Compte Financier Unique pour l'exercice comptable 2023.

## **RECENSEMENT 2024**

André BIDAUD rappelle que le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024. Selon les directives de l'Insee, le territoire communal sera divisé en trois districts. Il est par conséquent nécessaire de recruter un agent recenseur par district. André BIDAUD précise que se sont portés candidats Messieurs Michel MALLET et Frédéric PRADELLE ainsi que Madame Odile BOURDAROT.

André BIDAUD propose également de fixer la rémunération des agents recenseurs sur la base d'un forfait de 1747,20 € bruts par agent, 40 € bruts par séance de formation. Il sera également prévu une indemnisation forfaitaire de 150 € pour le secteur 3, 50 € pour le secteur 4 et 100 € pour le secteur 5.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité ces propositions et autorise le Maire à nommer par arrêté municipal les trois agents recenseurs.

## **MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE VIDEO PROTECTION**

André BIDAUD expose que depuis quelques mois, les incivilités et dégradations se sont multipliées (vandalisme au Lacassou et au minigolf, voitures rayées, cambriolage, vol de caravane).

Les services de gendarmerie ont proposé de réaliser une étude visant à mettre en place un service de caméras placées à l'entrée de la commune et à certains carrefours, permettant de visualiser uniquement l'espace public.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe afin de solliciter des devis ainsi que des subventions. Les membres du conseil réservent leur avis définitif quant à la validation et la mise en place du projet.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- **Amendes de police**

André BIDAUD expose au Conseil Municipal que suite aux travaux d'aménagement de bourg, le Conseil Départemental de l'Allier a octroyé à la commune une subvention de 19 580, 93 € au titre des amendes de police. Cette subvention n'ayant pas été inscrite au budget, le Conseil Municipal se félicite de cette rentrée financière.

- **Commission Villages Remarquables**

André BIDAUD donne lecture d'un courrier de Monsieur Brice Hortefeux suite à sa visite à Chantelle. André BIDAUD précise que le dossier de demande de subvention de la commune de Chantelle pour la deuxième tranche des Villages Remarquables a reçu un premier avis positif le 27 octobre dernier et espère que le dossier sera validé définitivement d'ici la fin de l'année avec potentiellement une subvention de 169 000 € à la clé.

Il rappelle que le classement en Petite Cité de Caractère nécessite la mise en place d'un règlement d'urbanisme avant de pouvoir présenter le dossier de candidature en juin 2024 pour une réponse du jury à la fin de l'année 2024. Il assure que la Municipalité déploiera les efforts nécessaires pour obtenir ce label touristique tant espéré.

- **Avis sur la Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**

André BIDAUD porte à la connaissance des membres du Conseil Municipal un courrier de Laurent WAUQUIEZ, Président la Région Auvergne-Rhône-Alpes, relatif à l'application du programme « Zéro Artificialisation Nette ». André BIDAUD souligne que ce projet est défavorable aux communes rurales qui se voient ainsi privées du droit de pouvoir viabiliser certains terrains.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de pouvoir donner à la région l'avis de la commune de Chantelle à ce sujet. La proposition est validée.

- **Pépinière de la Bouble**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal de l'installation de la Pépinière de la Bouble à Monestier, qui commercialise des arbres fruitiers et des variétés champêtres locales. Afin d'encourager l'installation de Madame Romina Zwahlen, il propose de confier l'achat des nouvelles plantations du Lacassou et du Stade à cette nouvelle pépiniériste locale.

- **Repas des Jeunes d'Hier**

André BIDAUD dresse le bilan du repas des Jeunes d'Hier du 18 novembre 2023. Repas qui a remporté un franc succès, tant au niveau de la participation, de la qualité des mets servis, de la décoration, de l'animation musicale que du dynamisme du personnel communal qui a assuré le service à table. Rendez-vous est pris pour novembre 2024.

- **Choix de l'animation du 14 juillet 2024.**

André BIDAUD présente plusieurs propositions de spectacle pour la soirée du 14 juillet 2024. Devant les prix prohibitifs, le Conseil Municipal préfère réfléchir à une solution alternative au spectacle en privilégiant une déambulation d'artistes pour la retraite aux flambeaux. Des contacts vont être pris avec des artistes locaux à cette fin.

- **Panneau lumineux**

Isabelle PERIN demande à prendre la parole et expose ses interrogations relatives à la future installation du panneau lumineux place de la Mairie, notamment en question de consommation énergétique. André BIDAUD explique que ce panneau, fourni gratuitement par le Conseil Départemental, est équipé d'une technologie LED économe en électricité. Le coût mensuel en électricité a été estimé à moins de 10 € par mois. De plus, le panneau sera coupé à 22 heures le soir pour limiter les dépenses et la pollution lumineuse. André BIDAUD précise que ce panneau dernière génération fournira des informations communales et départementales en version image et plus seulement en version texte comme le panneau précédent.

- **Droit Individuel à la Formation (DIF)**

Virginie LADHUIE fait part aux membres du Conseil Municipal de la possibilité pour tous les élus de profiter du Droit Individuel à la Formation en tant qu'élus municipaux. Ces formations peuvent aborder divers thèmes relatifs à la vie communale (finances publiques, sécurité, gestion du personnel....) et mobilisables sur le compte individuel de formation de chaque élu.

- **Remerciements**

André BIDAUD fait part au Conseil Municipal des courriers de remerciements émanant de :  
- Monsieur Stéphane BONNET pour l'aide logistique à l'occasion des automnales au Domaine de la Chênaie ;  
- de Monsieur et Madame Paul BUVAT pour le repas des Jeunes d'Hier

- **Agenda**

- 9 décembre : baptême de l'école élémentaire et de trois lotissements
- 19 décembre : spectacle de Noël des écoles
- 21 décembre : Repas de Noël des écoles
- 12 janvier 2024 : vœux du Maire à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, le procès-verbal a été clos et les membres présents ont signé.

La séance est levée à 23 heures 00. -----

## Information

L'application Intramuros ainsi que le site internet de la commune ont été mis en place par la Municipalité pour diffuser gratuitement les informations et manifestations de notre vie locale.

**Les associations sont invitées à contacter le secrétariat de mairie pour publier leurs manifestations**

## Activités

Ecole du Cirque 04 70 58 20 68

Ecole de musique 04 70 45 95 90

Ecole du foot 06 70 75 31 80

Mini Golf 04 70 56 62 21

Jardin pédagogique - Place de l'Oscambre

## Expositions Salle Maupoil

Du 1er Mai au 30 Septembre 2023

Expositions artistiques par Chantelle les Arts

## Expositions

Arthouse : 10 Grande Rue Chantelle — 04 43 03 61 25

Maison du Tourisme : Exposition sur l'histoire et le patrimoine de Chantelle — 04 70 32 63 30

L'Atelier l'Arbre Bleu : 1 Place de la Libération  
06 18 85 20 91

## Sites

Site internet : [www.chantelle-bourbonnais.fr](http://www.chantelle-bourbonnais.fr)

Application mobile : Intramuros

[www.chantellelaculturelle.fr](http://www.chantellelaculturelle.fr)

Facebook: groupe « commune de Chantelle »



### ◆ A.C.C.A. (chasse)

M. LAURENT Jérémy

### ◆ ACDL

Mme JOUENNE Véronique - 06 20 62 09 15

### ◆ ACPG CATM

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ◆ Amicale des Sapeurs Pompiers

◆ M. DUPUIS Kévin — 07 86 09 18 78

### ◆ A.N.A.C.R (Anciens Combattants)

◆ M. ARNAUD Jean-Claude - 04 70 56 32 34

### ◆ Anne de France, Dame de Chantelle

Mme LADHUIE Virginie - 06 31 33 74 39

### ◆ BABA YAGA

Mme THOMAS Aurélie - 06 16 09 65 53

### ◆ Bouffée d'air

M. ROUSSEAU Sébastien - 06 50 71 72 43

### ◆ Chantelle Sports Nature

[Chantellesportsnature.com](http://Chantellesportsnature.com)

### ◆ Chantelle Les Arts

Mme GAROCHE Sylvie - 04 70 32 70 24

### ◆ CSC (Foot)

M. CHEVALIER Jean-Paul- 06 70 75 31 80

### ◆ Comité des Fêtes

M. HERPOEL Mickael- 06 99 02 74 19

### ◆ Dentelle en Chantelle

Mme BOURDIER Annie

### ◆ Entraide et Solidarité

M. BUVAT Georges- 06 87 72 00 95

### ◆ Foyer Culturel Laïque :

Mme LESUEUR Mélanie - 07 87 12 40 59

### ◆ Gaule Chantelloise (Pêche)

M. BUVAT Jean - 04 70 56 65 68

### ◆ Groupe vocal « Chantelle Chante »

Mme DABADIE Christiane- 09 52 90 49 54

### ◆ Gymnastique et Danse

Mme ADAM Claudine - 04 70 56 69 74

### ◆ Les Gorges de la Boule

M. BOURDAROT Gilles - 04 70 56 64 50

### ◆ Lire pour Tous

Mme HOLJEVAC Annie 07 87 65 66 52

### ◆ Lyre Chantelloise

Mme BOULANGER Brigitte - 06 30 95 41 85

### ◆ Souvenir Français

M. BELOT Jacques - 04 70 56 94 76

### ◆ Vieilles Soupapes

M. JACQUET Dominique - 07 77 37 28 75

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## Commune de Chantelle

Mairie de Chantelle  
1 Place de la mairie  
03140 Chantelle

04.70.56.62.21

[chantelle.mairie@wanadoo.fr](mailto:chantelle.mairie@wanadoo.fr)  
[chantelle-bourbonnais.fr](http://chantelle-bourbonnais.fr)  
Intramuros



## Dates 2024

### Janvier

**Le 12: Vœux du Maire, Salle Chardonnet**

**Le 13:** Journée Ferraille du Foot

**Le 17:** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Du 19 au 21:** Week-end Borne d'Arcade à Baba Yaga

**Le 20:** Nuit de la lecture, Lire pour tous, Médiathèque

**Le 27:** Trail des Moulins, Chantelle Sport Nature

**Le 27:** Concert par la Cie Le Cri à Baba Yaga

### Février

**Le 03 :** Apéro troc de graines et de boutures à la grainothèque de Baba Yaga

**Le 04 :** **OPTION** Boum « Années 80 » animée par Jean-Luc, Baba Yaga

**Le 04 :** Loto, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

**Le 10 :** Concert « Petite équipe » à Baba Yaga

**Le 14 :** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Le 21:** Carnaval des enfants, Salle Maupoil

### Mars

**Le 03:** Spectacle de contes avec Nini Hent à Baba Yaga

**Le 09 :** Ouverture Pêche / Truite

**Le 13:** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Le 16:** Printemps des Poètes, Lire Pour Tous, Médiathèque

**Le 16 :** Concert « Hache » à Baba Yaga

**Le 19 à 15h30:** Spectacle Cie Le Cri, freak show, Igor et ses phénomènes à Baba Yaga

**Le 23 :** Matinée saucisses, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

**Le 30:** Chasse aux œufs, Ecole Élémentaire

### Avril

**Le 10 :** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Le 13 :** Soirée DJ avec Le Guide à Baba Yaga

**Le 18 et 19:** Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

**Le 20:** Théâtre, Chantel'gym et détente, Salle Chardonnet

**Le 27:** Brocante, Bouffée d'air, Parking Maison de retraite

**Le 27 :** Assemblée Générale de l'association Baba Yaga

### Mai

**Tout le mois:** Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

**Le 01 :** Randonnée, Chantelle Sport Nature, Salle Chardonnet

**Le 04 :** Concert « Thérébène » à Baba Yaga

**Le 05 :** Randonnée muguet, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

**Le 08:** Commémoration du 8 Mai 1945

**Le 12 :** Saintes Reliques

**Le 15:** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Du 22 au 26:** Fête de la Nature

**Le 25:** Bouge Ton Bouble

### Juin

**Tout le mois:** Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

**Le 01:** Soirée dansante, Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

**Le 05:** Contes et Histoires et Atelier créatif, Médiathèque

**Le 08:** Concours Pétanque, Amicale des Pompiers

**Le 09:** **Elections européennes**

**Le 13 et 14 :** Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

**Le 16 :** Bourse, Vieilles Soupapes, Salle Chardonnet

**Le 21:** Fête de la Musique, Place de la Mairie

**Le 23:** Fête des écoles, Kermesse, Salle Chardonnet

**Le 29:** Les 100 ans du Foot, Salle Chardonnet

### Juillet

**Tout le mois:** Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

**Tout le mois :** Visite de Chantelle, Office de Tourisme

**Le 1er:** Concert Chorale, Église + Salle Chardonnet

**Le 14 :** Retraite aux flambeaux, repas et bal, Municipalité, Salle Chardonnet

**Le 16:** Lecture au jardin, Lire Pour Tous, Esplanade Abbaye

### Août

**Tout le mois:** Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

**Tout le mois :** Visite de Chantelle, Office de Tourisme

**Le 03:** Concert d'été, Municipalité

**Le 13** Lecture au jardin, Lire Pour Tous

### Septembre

**Tout le mois:** Exposition Chantelle les Arts, Salle Maupoil

**Le 1er:** Journée multi-activités, Foyer Culturel Laïque, Salle Chardonnet

**Le 14:** Journée du Patrimoine

**Le 19 et 20 :** Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

**Le 28:** Magic Color, Salle Chardonnet

### Octobre

**Le 12 :** Fête de la lecture, Lire Pour Tous, Salle Chardonnet

**Le 30:** Halloween

### Novembre

**Le 11 :** Commémoration du 11 novembre, Municipalité

**Le 14 et 15 :** Braderie Entraide et Solidarité, Salle Chardonnet

**Le 16:** Repas des Jeunes d'hier, Municipalité, Salle Chardonnet

**Le 18 :** Repas des Jeunes d'hier, Municipalité

**Le 30:** Bourse aux livres, Lire pour tous, Salle Maupoil

### Décembre

**Le 06 :** Téléthon

**Le 07 :** Sainte-Barbe, Pompiers, Salle Chardonnet



## INFORMATION TAXI BESSAC

Depuis des décennies, nous avons transporté un grand nombre de clients du canton de Chantelle et ses environs, avant nous, André et Thérèse, puis Frédéric et enfin Manuëla.

Mais le temps passe aussi pour nous et l'heure de la retraite approche. Mais nous ne pouvons pas laisser notre clientèle, alors nous anticipons et organisons la suite. Nous avons décidé de fusionner avec notre collègue, Sylvie, Taxi Méchin, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024. Cela ne veut pas dire que nous partons. Notre bureau sera transféré au 10 route de Gannat 03140 CHANTELLE et notre numéro de téléphone que vous connaissez bien ne change pas et restera le 04 70 56 60 10. Nous profitons de ce moment pour vous présenter notre nouvelle carte de visite.

	
<b>MECHIN</b>	<b>BESSAC</b>
 06 86 15 98 44	04 70 56 60 10
 Gannat Broût-Vernet	Chantelle

**Conventionné CPAM**  
**Transports médicaux assis et particuliers**



hospitalisation (entrée / sortie) - chimio - radiothérapie  
dialyse - kiné - longues distances  
transport de colis urgent

Par avance, nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et surtout une belle nouvelle année. Prenez soin de vous et de vos proches. Nous restons à votre disposition.

Frédéric et Manuëla



## **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ CITOYENNE**

Un nombre croissant de communes s'engage en faveur de leurs administrés dans les démarches d'amélioration de l'accès aux soins et de la prise en charge.

Dans le cadre de son action sociale en accord avec la société AXA, la commune vous informe qu'un dispositif de complémentaire santé citoyenne est à votre disposition.

Vous bénéficiez d'une réduction permanente :

- **25%** pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- **25%** pour les travailleurs non salariés, agricoles ou non agricoles
- **25%** pour les fonctionnaires (agents publics titulaires)
- **15%** pour les autres

**Pour information, la commune n'est en aucun cas mandataire de l'assureur et n'a aucun rapport financier avec la structure retenue, ni avec les usagers pouvant contracter avec l'organisme.**

N'hésitez pas à demander une étude et un comparatif sans engagement.

RDV à domicile ou en Mairie

Contact: Mr ROUSSET Jérôme / 06 09 16 08 33

## DISCOURS DU 11 NOVEMBRE 2023

Le 11 novembre est un jour bien particulier. C'est un jour où nous célébrons la fin d'une guerre appelée « la grande guerre ». Une guerre qui a duré 4 ans. 4 années où des hommes, des femmes, des enfants ont perdu la vie.

Une guerre qui laisse des centaines de veuves et d'orphelins, des blessés et des invalides derrière elle.

C'est un jour où nous devons nous souvenir que pendant 4 ans, des soldats ont combattu pour la liberté et pour la paix, en montrant leur courage exemplaire méritant la reconnaissance de la nation.

C'est notre devoir de mémoire d'être aujourd'hui devant ce monument aux morts, où sont gravés les noms des chantellois « Mort Pour La France ». Devoir de mémoire qui ne doit pas faillir au cours des années, pour ne pas oublier ce qu'il s'est passé pendant la première guerre mondiale et Chantelle a également payé son tribut.

Chaque année, le 11 novembre, les cérémonies sont porteuses de messages d'espoir.

Aujourd'hui, je souhaiterais que ce message aille en direction des pays actuellement en guerre. Ayons une pensée pour ceux qui n'ont pas la chance d'avoir la paix dans leur pays et espérons que ces massacres cessent au plus vite.

Mme LADHUIE Virginie

